

Remiremont - La Région Grand Est s'engage pour l'emploi et la formation professionnelle

Signature du Contrat d'Objectifs Territorial « Forêt, Bois et Ameublement ».



Valérie Debord, Vice-Présidente de la Région Grand Est en charge de l'Emploi, des représentants de l'Etat, des Académies de Reims, Nancy-Metz et Strasbourg, de l'Onisep Grand Est, de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), de la profession (Fibois, Gipeblor et Valeur Bois, le PLAB et l'Ameublement Français) ainsi que leurs Organismes Paritaires Collecteurs Agréés, ont signé le Contrat d'Objectifs Territorial « Forêt, Bois et Ameublement », ce mardi 12 juin 2018, à Remiremont.

Cette signature s'est déroulée au lycée André Malraux, en présence de Véronique Marchet, Conseillère régionale du Grand Est, Présidente de la Commission Formation Professionnelle, d'Anne-Marie Adam et Sylvie D'Alguerre, Conseillères régionales, de Benoit Fabbri, Directeur adjoint de la DRAAF, d'Anne-Marie Messe, Déléguée Académique aux Enseignements techniques, de Laurence Naert, Déléguée régionale de l'Onisep Grand Est, de Dominique Becht, représentante du PLAB et de l'Ameublement Français, de Christian Kibamba, de l'Interprofession du bois, et de Frédéric Carlier, proviseur du lycée André Malraux.



[Visualiser l'article](#)

D'une durée de trois ans, le contrat d'objectifs territorial des Métiers de la Forêt, du Bois et de l'Ameublement, est piloté par la Région, en partenariat avec l'Etat et les représentants des organisations professionnelles.

Afin de développer les compétences dans le domaine de la Forêt, du Bois et de l'Ameublement et d'anticiper les évolutions du secteur en termes d'emploi et de formation, trois priorités ont été définies :

observer les métiers et les compétences en Grand Est et identifier les besoins des entreprises pour piloter la réponse de formation initiale et continue,
promouvoir les métiers et les carrières par une information maîtrisée, en mobilisant les professionnels du secteur et en sensibilisant les réseaux d'orientation aux réalités des métiers,
répondre aux besoins du secteur et améliorer l'insertion professionnelle par une formation professionnelle initiale et continue adaptée, en développant l'alternance et le lien « école-entreprise » et en accompagnant le maintien et la montée en compétence des professionnels.
Ces orientations sont déclinées en 6 actions opérationnelles, dont la mise en œuvre et le suivi seront assurés par les signataires et leurs partenaires associés.

La filière des métiers de la Forêt, du Bois et de l'Ameublement regroupe plus de 55 900 salariés soit 2,5% des actifs du Grand Est, répartis dans 9 870 entreprises, soit le 2ème rang au niveau national. La forêt couvre 1/3 du territoire du Grand Est et représente 12% de la surface forestière française. Elle produit 15% du volume de bois sur pieds et 17% des sciages. Le chiffre d'affaires de la filière est de 11 milliards d'euros par an.

Plus de 3 500 jeunes suivent une formation dans les métiers du bois, tous niveaux confondus, avec des perspectives d'insertion favorables.

Le Contrat d'Objectifs Territorial : #Objectif Emploi

Le Contrat d'Objectifs Territorial est un outil de concertation et de contractualisation entre l'Etat, la Région Grand Est et les organisations professionnelles représentatives du secteur sur les questions de l'orientation, de la formation professionnelle et de l'emploi. Il s'agit de la déclinaison opérationnelle de Performance Grand Est, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP), lancé par la Région Grand Est en collaboration avec l'Etat et les branches professionnelles.

Ce contrat vise à définir les modalités de collaboration et de concertation entre les signataires afin de permettre un développement harmonieux et cohérent des formations, en relation avec les besoins en matière d'emploi et de qualifications des métiers de la filière Forêt, Bois et Ameublement et de contribuer au développement de l'emploi qualifié en Grand Est.

En plus du domaine de la Forêt, du Bois et de l'Ameublement, six autres secteurs font actuellement l'objet d'une démarche de Contrat d'Objectifs Territorial en Grand Est. Il s'agit des métiers :

de l'Industrie,
du Secteur Sanitaire et Social,
de l'Agriculture, de la Viticulture et des Métiers du Paysage,
des Logiciels et Services Numériques,
du Secteur de la Construction et des Travaux Publics,
de l'Artisanat.







[Visualiser l'article](#)

